



## Communiqué de presse

2 octobre 2018

### Lancement de la concertation sur les programmes européens 2021-2027

**La Région, l'Etat et l'AFCCRE (association française du conseil des communes et régions d'Europe) ont organisé un dialogue sur la politique européenne de cohésion mardi 2 octobre à Dijon, dans le cadre de l'initiative #EUInMyRegion, mise en place par la Commission européenne. Marie-Guite Dufay, présidente du Conseil régional, et Bernard Schmeltz, préfet de Région, ont ainsi donné le coup d'envoi de la concertation sur les programmes européens post-2020 en Bourgogne-Franche-Comté.**

Près de 200 partenaires ont répondu présent à l'invitation : collectivités, chambres régionales, établissements d'enseignement supérieur, organismes de recherche, syndicats professionnels...

*« Il faut que nous saisissons l'opportunité qui nous est donnée d'exprimer notre attachement aux interventions européennes sur nos territoires et plus globalement à une Europe ouverte et solidaire », a souligné à cette occasion Marie-Guite Dufay.*

*« Jacques Delors présentait cette politique de cohésion comme l' « un des fondements du contrat de mariage entre les Etats membres », notant qu'elle a « donné chair au triptyque qui [...] illustre le modèle européen : la compétition qui stimule, la coopération qui renforce, la solidarité qui unit », a rappelé Bernard Schmeltz.*

La réunion a permis, dans un premier temps, de présenter des réalisations aidées par l'Europe dans le cadre de l'actuelle programmation. Plusieurs porteurs de projets sont venus témoigner. Entre autres réalisations :

- Le parc naturel du Haut Jura a bénéficié de fonds FEDER au titre du programme interreg France-Suisse pour son projet « Covoiturage Arc jurassien ». Ce dernier propose un dispositif de covoiturage aux salariés de l'arc jurassien.

Coût total du projet : 1 809 427 €, dont 444 103 € de fonds FEDER

- L'association « Accueil paysan Bourgogne » a bénéficié de fonds FEADER pour la mise en œuvre du projet « Tous Paysans ! », qui s'inscrit dans le cadre du *Partenariat Européen pour l'Innovation, pour une AGRiculture productive et durable (PEI-AGRI)*.

Le PEI-AGRI est une initiative européenne qui favorise l'innovation en agriculture et en sylviculture. Ce réseau d'échanges et de partage de connaissances à l'échelle de l'Union européenne soutient des projets à différentes échelles pour produire des solutions innovantes et concrètes en réponse aux besoins des acteurs de terrain.

Coût total du projet : 57 512 €, dont 46 010 € de fonds FEADER

- L'association « Frip'Ve » a bénéficié de fonds FSE pour l'accompagnement des personnes en CDDI sur le chantier « collecte, tri et vente » de vêtements au titre de l'année 2018.

Coût total du projet : 298 968 €, dont 157 569 € de fonds FSE

Dans un second temps, les participants ont été amenés à se projeter dans l'avenir et à échanger sur des questions stratégiques ou sur la simplification nécessaire des fonds européens.

*« Nous sommes maintenant engagés, en étroite collaboration avec l'Etat, dans la préparation des prochains programmes en Bourgogne-Franche-Comté, mais également sur notre espace frontalier avec la Suisse, avec les partenaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les prochains programmes seront davantage consacrés à l'innovation, la croissance verte, l'agriculture durable et le soutien aux publics les plus fragiles », a conclu la Présidente de Région.*

Contacts presse :

**Région Bourgogne-Franche-Comté :**

Marie SOUVERBIE – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Hélène WOKOWSKI-PIERRE – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08

**Préfecture de la Région Bourgogne-Franche-Comté :**

Cécile HERMIER – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr – tél 03 80 44 64 05